

**EXTRAIT
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE MAZERES (ARIÈGE)**

Nombre de Conseillers en exercice : 27
Présents : 19
Procurations : 4
Votants : 23

N° 2022 7 15

L'an DEUX MILLE VINGT DEUX le 9 décembre à 18 H 00, le Conseil municipal, légalement convoqué en séance ordinaire, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de son Maire, Louis MARETTE.

Date convocation du Conseil Municipal : 2 décembre 2022

Étaient présents :

Mrs BOUSQUET, CAPY, COTTAVE-CLAUDET, DARDIER, DEJEAN, DELGENES, ESTRADÉ, FONTA, LABEUR, PORTES, TOURAILLES et ZAMBONI.

Mmes BELMAS, DAGNAC, DESAINT, PONS, ROOU et SALOMÉ.

A donné pouvoir :

M. GOURMANDIN à M. COTTAVE-CLAUDET

Mme GUILLEMAT à M. LABEUR

Mme RIGAL à Mme SALOMÉ

Mme BRIQUET-BOISSIÈRE à M. CAPY

Absents excusés :

Mmes DARBAS, PITORRE, SANEGRE et THIOUX

Secrétaire de séance : Louis DARDIER

OBJET : VOLET RESSOURCES HUMAINES :
Modification du tableau des emplois

Les évolutions que connaissent les divers services de la commune, tant en termes de mobilités, interne et externe, de cessation prochaine d'activité, et de besoins nouveaux, amènent le maire à proposer de modifier le tableau des emplois comme suit, par :

- La création d'un emploi à TC relevant de la filière administrative et du cadre d'emplois des adjoints administratifs de la catégorie C, affecté aux fonctions de chargé(e) d'« Accueil-Etat civil »

En prévision du détachement de longue durée d'un agent auprès d'une administration.

- La transformation de l'emploi à TC relevant de la filière administrative et du cadre d'emplois des adjoints administratifs de la catégorie C, affecté aux fonctions d'assistante de direction en emploi à TC relevant de la catégorie B, cadre d'emplois des rédacteurs (*pour permettre l'accueil d'un agent en reclassement (PPR)*),
- Afin d'augmenter les effectifs de la police municipale, la création d'un emploi à TC de catégorie B, relevant du cadre d'emplois des chefs de service de police municipale-*Procédure des emplois réservés permettant l'accès des militaires à la fonction publique territoriale.*

Où cet exposé, et après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité,

➤ **Accepte** que soit modifié le tableau des effectifs par la création :

- 1 ETP en Filière administrative, catégorie C, relevant du cadre d'emplois des adjoints administratifs,
- 1 ETP en filière administrative, catégorie B, relevant du cadre d'emplois des rédacteurs,
- 1 ETP en filière police, catégorie B, relevant du cadre d'emplois des chefs de service de police municipale

➤ **Donne tous pouvoirs** au maire pour exécuter la présente

L'organigramme sera actualisé en conséquence.

**FAIT ET DELIBERE les JOURS MOIS ET AN QUE SUSDIT
Pour copie conforme - au registre sont les signatures
MAZERES, le 13 DÉCEMBRE 2022**

**Le Maire,
Louis MARETTE**



**Le secrétaire de Séance,
Louis DARDIER**

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke extending to the right.